

Article 4 : La moralité des actes humains

CEC 1750-1754

1. Les sources de la moralité

Ayant défini la dignité de la personne humaine (donnée par la création à l'image de Dieu, orientée vers la Béatitude, signifiée par la liberté), le *Catéchisme* étudie la manière dont l'homme rejoint sa fin. Cela consiste premièrement à étudier la moralité des actes humains, des passions, puis la conscience morale, les vertus et enfin le péché.

I. Qu'est-ce qu'un acte humain?

Le *Catéchisme* étudie ici spécifiquement la moralité des actes humains. La théologie morale distingue l'acte de l'homme, qui ne requiert pas l'engagement des facultés spirituelles de la personne, de l'acte humain délibéré, mû par l'intelligence et la volonté travaillant de concert.

II. La conformité des actes humains à la fin de l'homme

L'enseignement moral du *Catéchisme* suit l'ordre d'exposition de la morale thomiste. Inaugurant la partie morale de la *Somme théologique* (II^a pars) par l'étude de la finalité ultime de l'homme (la Béatitude de la vision béatifique), saint Thomas précise que certains actes sont requis en vue de rejoindre cette fin. Le théologien scolastique se penche ensuite sur les actes humains, *pour savoir quels sont ceux qui nous la font atteindre et ceux qui nous en interdisent l'accès*¹.

Accordant la liberté à l'homme, Dieu lui remet sa vie et l'appelle à s'orienter en personne responsable vers la Béatitude. La théologie s'intéresse à la moralité des actes, c'est-à-dire à discerner les actes qui ordonnent la personne vers sa fin ultime. Nous étudions premièrement la moralité des actes humains du fait que les actes humains nous ordonnent plus proprement vers la Béatitude, nous étudierons ensuite la moralité des passions.

La liberté étant définie comme une remise de la créature à elle-même orientée vers la Béatitude, les actes humains sont comme des moyens pour rejoindre notre fin, ce sont les moyens les plus idoines qui engagent la responsabilité de l'homme.

¹ Saint Thomas d'Aquin considère premièrement la fin ultime de l'homme qui est la Béatitude (Ia IIæ, q. 1-5). Ayant précisé que certains actes sont requis en vue de rejoindre cette fin (Ia IIæ, q. 5), le Docteur commun se penche sur les actes humains, *pour savoir quels sont ceux qui nous la font atteindre et ceux qui nous en interdisent l'accès* (Ia IIæ, Q. 6, proœmium), car *c'est d'après la fin qu'on doit se faire une idée des moyens qui y conduisent* (Ia IIæ, q. 1, proœmium). Après avoir étudié la fin ultime de tout homme, saint Thomas distingue l'étude des actes humains en général (Ia IIæ pars) de l'étude particulière des actes humains (IIa IIæ pars).